



## À NANCY : FAIRE SAUTER LES VITRES DE LA PRISON !

Le 28 septembre 2019 à Nancy avait lieu la manifestation «Vent de Bure» appelée par des opposant.es au projet CIGEO d'enfouissement de déchets nucléaires dans la Meuse/Haute Marne. La veille, la prison de Nancy-Maxéville était attaquée «pour dénoncer la répression de l'État nucléaire», «saluer nos prisonnièr.e.s et camarades victimes de la répression, et pour poser un signal fort en faveur d'une société sans prisons»\*. Les murs de la prison ont ainsi été taggués, des vitres des bâtiments administratifs brisés, des feux de bengales tirés dans la cour, et des barricades enflammées érigées pour ralentir l'arrivée des flics. Les auteur.es lient dans leur communiqué les luttes contre le nucléaire et l'enfermement, qui sont tous deux des instruments de pouvoir de l'État. La taule se met d'ailleurs au service du nucléaire dans la répression croissante à l'égard des personnes qui s'organisent et résistent à Bure.

À l'attaque de toutes les prisons ! Vive la liberté !

\* D'après le communiqué revendiquant l'action publié peu de temps après : <https://nantes.indymedia.org/articles/46734>.

## À NANTES : FAIRE SAUTER LES GONDS DE LA PRISON !



Une fenêtre de cellule dégoncée, un matelas jeté au sol pour amortir la chute (du premier étage), deux grilles d'enceinte escaladées, des flics en hélico qui ne voient rien : le 25 novembre dernier un détenu s'est fait la belle à Nantes ! Aujourd'hui il court toujours et c'est FO pénitentiaire qui à son tour sort de ses gonds dans un communiqué : «on espère une interpellation et un retour rapide dans nos murs». Ces murs, ce sont ceux du quartier pour peines aménagées\* du centre pénitentiaire de Nantes, une taule qui a ouvert ses «portes ultra-sécurisées» en 2012 dans le cadre du «programme 13200», un plan lancé par l'État en 2002 pour construire 13200 nouvelles places en taule. Elle est gérée entièrement à travers un partenariat public/privé et c'est Themis FM, une filiale de Bouygues, qui a gagné le gros lot, à savoir 14 millions d'euros par an pendant 27 ans. Promue comme un établissement exemplaire pour la réinsertion des détenu.e.s avec ses 750 m2 d'ateliers et sa boulangerie, le directeur de la prison, André Page, se réjouissait en 2012 de pouvoir mettre au charbon près d'une centaine de prisonnièr.e.s...

De cette prison-usine celui qui s'est évadé le 25 novembre n'était pas le premier. En mars et octobre 2018, deux détenus avaient déjà réussi à s'échapper. On espère que cette bonne série continuera de s'allonger ! Et vive la belle !

\* Quartiers où sont incarcérées les personnes en semi-liberté ou en placement à l'extérieur (travaillent dehors la journée et retournent en prison le soir), ainsi que celles dont le reliquat de peine est inférieur à deux ans. Les conditions de détention y sont un peu moins contraignantes (Ex : possibilités de sorties régulières et de circulation à l'intérieur, des fenêtres sans barreaux).

## CONTRE LA TAULE. UN P'TIT TOUR À LA SANTÉ !

Un peu moins d'un an après sa réouverture, la prison de la Santé a déjà tué deux détenus. Dans la nuit du 19 au 20 octobre, un feu se déclenche dans la cellule de deux détenus. Alors qu'ils sont coincés dans leur cellule, les pompiers mettent entre deux et trois heures à intervenir, entraînant l'hospitalisation des prisonniers et la mort de l'un des deux. Puis dans la nuit du 14 au 15 novembre un incendie a lieu dans une autre cellule de ce même bâtiment, suite à quoi un détenu décède.

À l'heure actuelle on ne sait pas s'il s'agit d'incendies volontairement déclenchés par les détenu-e-s pour se révolter contre leur enfermement et ses conditions de merde, comme ça arrive souvent dans les taules (établissements pénitentiaires ou CRA), ou s'il s'agit d'incendies accidentels. Dans tous les cas, lors de ces fréquents incendies, les maton-e-s tardent la plupart du temps à libérer les détenu-e-s de leur cellule en feu et à appeler les pompiers, qui sont parfois prévenus par d'autres personnes incarcérées. À cause des maton-e-s des détenu-e-s finissent hospitalisé-e-s ou mort-e-s.

C'est bien la taule qui tue, comme à la Santé, située en plein Paris, et présentée lors de sa réouverture en janvier 2019 comme «une prison humaine» à travers ses pseudos améliorations modernes. En réalité, c'est surtout l'occasion de surveiller davantage les personnes enfermées avec le réaménagement du fameux contrôle panoptique\*, de multiples caméras et des portes technologiques\*\*. C'est aussi une opportunité pour se faire du fric à travers un partenariat public-privé de 210 millions d'euros pour les travaux et des contrats de gestion avec des entreprises collabos, comme le groupe Telio qui rackette les détenus en faisant payer à des prix hallucinants les cabines téléphoniques en cellule.

Alors que l'Etat enferme toujours plus massivement les indésirables (4000 nouvelles places en taule d'ici 2022, 370 en CRA d'ici 2023, 20 nouveaux centres éducatifs fermés construits à partir de 2021), la taule tue de différentes manières : violence des maton-ne-s, shootage aux médocs, suicides... Un rassemblement se tient le 14 décembre à 14h, à proximité de la prison de la Santé (place de l'île de Sein). Par ce genre d'initiatives, ne laissons pas seules les personnes enfermées à la Santé comme dans les autres prisons et visibilisons ce qui se passe derrière les murs de ces endroits au service des puissant-e-s.

Luttons contre toutes les prisons !

\*Panoptique : structure carcérale depuis laquelle il est possible de surveiller tous les prisonnier-e-s enfermé-e-s à 360° , sans être lui même visible.

\*\*Il s'agit des portes technologiques des cellules que les matons peuvent ouvrir vers l'intérieur, mais aussi vers l'extérieur si jamais les détenu-e-s bloquent l'entrée vers l'intérieur.



Journal de lutte contre les barreaux !



Pour cet hiver voici un nouveau numéro de **YOYO** petit journal contre la prison et tous les enfermements, que l'on trouve dans la rue mais aussi sur internet.

Chaque jour dans les tribunaux, les juges envoient des personnes en prison, en centre de rétention, en hôpital psychiatrique ou les mettent sous contrôle à l'extérieur par différents moyens (par exemple avec le bracelet électronique). Chaque jour, l'État utilise ces outils de répression et de punition pour perpétuer les dominations, notamment contre celles et ceux qui n'ont pas les bons papiers, pas de thunes ou se révoltent contre leur situation.

À travers ces lignes, on a envie de relayer les actes d'insoumissions à l'intérieur des taules. Tout y est fait pour mater les vellétés de révolte et de solidarité, comme à la prison de la Santé qui vient d'être rénovée. Mais dès sa réouverture, cela n'a pas empêché qu'un prisonnier monte sur le toit pour échapper à son expulsion prévue à sa sortie. Car la prison est aussi souvent suivie d'un passage en centres de rétention administrative (CRA) voire d'une expulsion pour les personnes qui n'ont pas les papiers que l'État exige.

Enfermer plus et sous plus haute sécurité, c'est ce que cherchent à faire la plupart des États à travers le monde, mais partout des prisonnièr.e.s se révoltent. Alors on profite de ce numéro pour parler d'une mutinerie qui a eu lieu au Tchad et qui a permis à des dizaines de détenus de s'échapper. Des évasions il y en a régulièrement, et si souvent les prisonniers se font rattraper, celui qui s'est récemment évadé à Nantes est toujours en liberté !

Pour mieux continuer à mater les révoltes, l'État a prévu de construire un centre de formation continue pour maton.ne.s, à côté de la prison de Fleury-Mérogis. On en parle dans **YOYO** car on veut se donner des outils pour lutter contre la prison depuis l'extérieur. Se solidariser avec des prisonnièr.e.s est envisageable de pleins de manières différentes, comme cette belle action qui a eu lieu à Nancy en septembre dernier !

Bonne lecture, n'hésitez pas à nous faire des retours et partager des envies !

Pour nous écrire,  
[yoyojournal@riseup.net](mailto:yoyojournal@riseup.net)  
yoyo, 43 rue de Stalingrad, 93100 Montreuil

# QUAND HUMANITAIRES ET ÉTATS S'ENTENDENT POUR ENFERMER

Le 7 octobre dernier, vers 9h30, une nouvelle révolte a éclaté dans la maison d'arrêt d'Abéché, ville située à l'Est du Tchad près de la frontière avec le Soudan. Pendant plusieurs heures les prisonniers ont eu le temps de saccager le poste de sécurité et la plupart des bureaux. L'incendie d'une partie de la taule (dont le bureau du directeur) aurait permis à certains de s'évader ! D'autres auraient réussi à piquer les flingues des matons pour se défendre contre l'armée, mobilisée pour mater la révolte. Suite à des échanges de tirs, un général de l'armée aurait été grièvement blessé. Les soldats n'ont repris le contrôle que tard dans la nuit, après avoir tué deux prisonniers et blessé au moins 11 d'entre eux... Les jours suivants, les autorités ont décidé de transférer près de 200 détenus, soit la moitié, dans la prison de Mongo, à 400 km à l'Ouest d'Abéché. Mais c'était sans compter la détermination des prisonniers à regagner leur liberté : sur le chemin une vingtaine d'entre eux auraient réussi à s'évader en sautant des camions qui les transportaient !

Fidèle à son rôle de porte-voix des dominants, la presse, nationale comme internationale, s'est immédiatement chargée d'expliquer les faits à sa sauce, en invoquant les mauvaises conditions d'incarcération et même les lenteurs de la justice... «Cellules surpeuplées», «repas peu variés», «nombre de latrines insuffisant», «certains détenus enchaînés», «des jugements tardifs», voilà les uniques raisons de la rage des détenus selon RFI et consorts. Que les prisonniers aient aussi pu être poussés par de furieuses envies de liberté cela ne compte pas pour eux puisque ce n'est pas l'enfermement qui leur pose problème mais le «mauvais» enfermement, celui qui n'est pas démocratique...

C'est bien ce qui ressort d'un rapport d'Amnesty International sur lequel les journalistes s'appuient vraisemblablement. En 2012, après s'être déplacés dans plusieurs taules dont celle d'Abéché, les auteurs du rapport donnent des conseils à l'État tchadien pour rendre ses prisons plus «humaines», plus conformes à celles d'un État démocratique. Un certain nombre de «recommandations» vont dans le sens des besoins vitaux des prisonniers (eau, nourriture, soins), d'autres visent le renforcement des institutions judiciaires pour pouvoir les enfermer en respectant leurs droits... quand d'autres encore soulignent la nécessité de faire des prisons «plus sûres», autrement dit plus hermétiques, car les représentants de l'ONG disent avoir «constaté que la protection des infrastructures était déficiente et que les détenus pouvaient facilement s'échapper (...) la plupart des prisons n'ont pas de mirador; les murs, trop bas, ne sont pas solides».

Non seulement Amnesty recommande de bâtir des murs plus difficiles

à franchir mais son rapport sert aussi et surtout de caution humanitaire au PRAJUST (PROjet d'Appui à la JUstice au Tchad) financé par l'Union Européenne pour la construction de nouvelles prisons et la formation de matons supplémentaires. Ce projet a commencé en 2010 et en 2015 l'UE a aligné 15 millions d'euros de plus pour renforcer le système pénal, en fournissant du matériel informatique au ministère de la justice, en formant des magistrats et des matons, puis en réhabilitant et en équipant une dizaine de taules d'ici 2020. Parmi les collabos de ce projet on trouve plusieurs cabinets de conseil spécialisés dans le «développement des pays défavorisés», comme le groupe GOPA consulting avec ses filiales INTEC et B&S Europe ainsi que les entreprises Altair Asesores et Proatec, mais aussi l'organisation Avocats Sans Frontières.



Au Tchad comme dans le reste du monde c'est donc tout un panel d'acteurs, des États «démocratiques» aux organisations droits-de-l'homme, qui s'activent pour que l'enfermement ne soit plus perçu comme une torture imposée mais comme une décision légitimée et banalisée par le droit. Selon eux, savoir «enfermer en respectant les droits humains» est un aspect important du «développement». Pour diffuser leur idéologie carcérale conforme à la démocratie, ils inventent des concepts. Amnesty parle par exemple «d'emprisonnement arbitraire» pour distinguer les personnes détenues «sans raison valable», sous-entendant que toutes les autres auraient bien mérité de finir au trou...

A Abéché comme à la Santé\* tout emprisonnement est arbitraire, vive la révolte !

\* Centre pénitentiaire de Paris où a été récemment envoyée une personne qui manifestait contre la venue en France d'Idriss Déby, actuel chef de l'État tchadien. Deux autres personnes interpellées dans les mêmes circonstances ont été enfermées à Fleury-Mérogis et à Villepinte. Il s'agissait pour les trois d'une détention préventive en attendant leur procès pour violences sur flics le 17 décembre 2019.

# ♪ MATON. T'VAS VOIR TA GUEULE À LA RÉCRÉ ♪

Depuis fin 2016, le gouvernement élabore un projet de centre de formation pour maton-ne-s sur le domaine pénitentiaire de Fleury-Mérogis dont la construction devrait commencer en 2020 pour une ouverture en 2021.

Comme son nom l'indique, le «centre de formation francilien à la sécurité» est une arme de plus aux mains de l'administration pénitentiaire (AP) pour réprimer les prisonnier-e-s. Parce qu'on sait bien que quand on nous parle de sécurité il ne s'agit pas de la nôtre, celle des taulard-e-s et de leurs proches, mais bien de la sécurité des geôlier-e-s, des prisons, et du système qu'elles servent. Comme le veut la mode en vigueur, l'argument principal invoqué est celui de la «lutte contre la radicalisation». Aujourd'hui l'épouvantail de l'attentat islamiste justifie toutes les avancées sécuritaires, des divisions carcérales pour «détenus violents» aux fouilles à nue des proches à l'entrée des parloirs de la prison de Condé sur Sarthe, comme à une autre époque les crimes pédophiles permettaient de normaliser la prise ADN pour tout un chacun-e.

Ce nouveau centre de formation, dont le syndicat FO pénitentiaire Fleury revendique l'origine, aura pour but le perfectionnement des maton-nes déjà en fonction, les novices étant toujours formé-e-s à l'ENAP qui se trouve à Agen. Les locaux accueilleront également : le pôle d'extraction judiciaire\*, la nouvelle base de vie de tous les Eris\*\* d'Ile de France dont les effectifs vont augmenter, un lieu de vie et de formation pour toutes les équipes cynotechniques\*\*\* franciliennes, et un stand d'entraînement au tir pour le personnel de la taule et les flics de Fleury.

Ce projet n'annonce donc rien de bon pour les prisonnier-e-s de Fleury, avec des maton-nes surentraîné-e-s à viser et tous les anti-émeute prêts à intervenir à n'importe quel moment. Il représente aussi une menace pour tou-te-s leurs proches qui, en plus de se retrouver noyé-e-s au milieu des larbins de l'AP en se rendant au parloir, auront plus de risques qu'avant de se retrouver avec un chien-flic sur le dos pour une boulette de shit. Enfin ce projet est aussi une mauvaise nouvelle pour les habitant-e-s de la Grande Borne, la grosse cité proche de la prison, car le maire de Fleury, David Derrouet, a sauté sur l'occasion pour réclamer plus de contrôles aux alentours : « [Avec] les effectifs qui vont y converger, notamment les unités d'intervention, il convient de sécuriser je pense encore davantage la D445 qui relie Fleury et l'A6 », dit-il, car il y aurait « [des] attaques régulières devant la Grande Borne ». Apparemment ça ne lui suffit pas que la prison de Fleury enferme en nombre des personnes originaires de ce quartier, il profite aussi de l'existence de la taule sur sa commune pour grappiller du budget afin de renforcer le harcèlement policier sur la cité et ses résident-e-s.

Comme toujours, sécurité est synonyme de répression, et ce nouveau centre de formation est une attaque de plus contre celles et ceux qui s'en prennent déjà dans la gueule au quotidien à cause de l'existence de la prison et du monde qu'elle sert et reproduit. La bonne nouvelle c'est que ce centre n'existe pas encore, à nous de faire en sorte qu'il ne voit jamais le jour.

\* les maton-nes qui s'occupent d'escorter les prisonnier-e-s entre les prisons et les tribunaux  
\*\* équipes régionales d'intervention et de sécurité, maton-nes spécialement formé-es pour intervenir de manière musclée en cas de tensions dans les prisons  
\*\*\* brigades pénitentiaires accompagnées de chiens éduqués à détecter les explosifs et les produits stupéfiants

LAURÉATS DU CONCOURS POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE :  
- FABIENNE BULLE ARCHITECTE ET ASSOCIÉS  
(113 AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE À MONTROUGE)  
- LAURE PLANCHAIS, PAYSAGISTE (19 RUE CLAUDE TILLIER 75012 PARIS)  
- INCET (113 RUE DE LONGCHAMP 75116 PARIS)  
- JP LAMOUREUX, ACOUSTICIEN (4BIS RUE SIMONET 75013 PARIS)  
- GEVOLYS (121 RUE DU MARÉCHAL LECLERC 94410 SAINT-MAURICE)